ATTESTATION D'AMENAGE
EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE P
NUMERO : 13.02.0142
(Arrêté Ministériel du 02 juillet 1982 modifié relatif au Transport en Commun de Personnes)

Certificat d'immatriculation

1209

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. CQ-696-LJ — B 04/02/2013

C.1 MERCEDES BENZ FINANCIAL SCE FRANCE SA

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

C.4.1

C.3 V.T.L.V. - VEOLIA TRANSPORT LOCATION DE VEHICULES
32 BLVD GALLIENI

92130 ISSY LES MOULINEAUX

D.1 MERCEDES BENZ

D.2 906TRC416G245XX17 — D.2.1 M20MCDTC046T358

E. WDB9066571S757354

D.3 SPRINTER NCV3

F.1	5000	F.2	5000	F.3	
G	3455	G.1	3380		
J	M2	J.1	TCP	J.2	CW
K	e2*NKS*0027*01				
P.1	2143	P.2	120	P.3	GO
Q		S.1	21	S.2	
U.2	2850	V.7		V.9	2005/55*2008/74EURO5

J.3 CAR

P.6 7

U.1 86

X.1 VISITE AVANT LE 04/08/2013

Y.1	162.	Y.2	285
Y.3	0	Y.4	4
Y.5	2.5	Y.6	453.5

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
la sous directrice de la circulation
et de la sécurité routières

A. Lebrun

Anne LEBRUN

H

I 04/02/2013

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

CQ-696-LJ 04/02/2013

2013AL06394

WDB9066571S757354

MERCEDES BENZ

MERCEDES BENZ FINANCIAL SCE FRANCE SA

2M00244958716

IMPRIMERIE NATIONALE – OA 121336 – (12/915) – CERTIFICAT D'IMMATRICULATION 09/

CRFRACQ696LJ3WDB9066571S757354113020 44TCP<<<

CAR<MERCEDES<BENZ<SPRINTER<NCV32013AL0639430

DAIMLER

EvoBus France
Une entreprise du groupe Daimler

Annexe 1

CERTIFICAT D'INSTALLATION

A Conserver

Nous soussignés, EvoBus France S.A.S. – 2 à 6 Rue du Vignolle – Zone Industrielle – B.P. 90134 – 95842 Sarcelles Cedex, représentant accrédité en France de EvoBus GmbH – D-70567 Stuttgart (Allemagne), certifions que l'installation de l'éthylotest anti-démarrage décrit ci-après a été effectuée conformément aux instructions de montage fournies par le fabricant du système.

Description du véhicule

Marque :	**MERCEDES BENZ**
Type :	**SPRINTER NCV3**
Numéro de série :	**WDB 906 657 1S 757 354**
Numéro d'immatriculation (2ème monte) :	

Description du dispositif pour le véhicule

Marque :	**Dräger Safety AG & Co**
Type :	**Interlock XT**

Numéro d'agrément ou de réception **N° 11/06542**

Installateur :

Société :	**REVA**
Ville :	**BORDEAUX**

EvoBus France S.A.S

Fait à Sarcelles,
le 04/02/2013

EVOBUS FRANCE SAS
Service Homologation
2 à 6, rue du Vignolle
95200 SARCELLES

EvoBus France S.A.S
2 à 6, rue du Vignolle - Zone Industrielle
BP 90134 - 95842 Sarcelles Cedex
Tél. : +33 (0)1 39 92 62 00
Fax : +33 (0)1 34 19 31 96
www.evobus.fr

EvoBus France - Société par actions simplifiée au capital de 14.640.000 €
R.C. Pontoise B 662 018 068 - SIRET 662 018 068 00038 - APE 4519 Z - TVA FR 71 662 018 068

ROGEON PNEUS ANGOULEME	ATTESTATION LIMITEUR DE VITESSE	Version: C Référence: FO131

ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VÉHICULE

Atelier agréé activité chronotachygraphes : ROGEON PNEUS ANGOULEME
Adresse : 490 route de Bordeaux 16000 ANGOULEME (05.45.91.28.05)

Je soussigné(e), FIEUTELOT Hervé, technicien(ne) ayant réalisé le contrôle (lors de l'intervention 8170),
atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.
Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 100 km/h

CAS PARTICULIER : dans la mesure où la carte grise de votre véhicule indique un poids inférieur à 3.5 t (F1 - F2 - ancien PTAC ou Poids Total en Charge), la vitesse a été programmé à 130 km/h. Lorsque vous roulez avec une remorque attelée et que le poids de l'ensemble dépasse 3.5t (F3 - ancien PTRA Poids Total Roulant Autorisé - sur la carte grise) vous ne devez pas excéder la vitesse de 90 km/h.

CLIENT FACTURE - UTILISATEUR DU VEHICULE	VEHICULE
- Client facturé : TRANSDEV POITOU CHARENTES RUE LOUIS PERGAUD 16000 ANGOULEME - Utilisateur : V.T.L.V.-VEOLIA TRANSPORT LOCATION DE VEHICULES 32 BLVD GALLIENI 92130 ISSY LES MOULINEAUX	- Marque : MERCEDES - Catégorie : M2 - Numéro de série (VIN) : WDB9066571S757354 - Immatriculation (VRN) : CQ-696-LJ - Kilométrage au départ de l'atelier : 440458.9 km

La présente attestation est valable jusqu'au : 08-02-2027

Fait le : 09-02-2026 à : ANGOULEME	Ce technicien est authentifié par son code LOGITACH Signature manuscrite (facultative) de l'attestation :

ROGEON PNEUS
SAS au capital de 480 000€
490, Rue de Bordeaux
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 91 35 36 (Lignes regroupées)
Télécopie 05 45 91 88 78
SIRET 319 619 995 00040 - FR 59 319 619 995

EvoBus

EvoBus France

ATTESTATION D'AMENAGEMENT D'UN VEHICULE EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES

NUMERO : 13.02.0142

(Arrêté Ministériel du 02 juillet 1982 modifié relatif au Transport en Commun de Personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci-après autorise le Transport en Commun de Personnes dans les conditions suivantes :

Genre : T.C.P. **Carrosserie : CAR** **Marque : MERCEDES-BENZ** **Type : SPRINTER NCV3**

Numéro d'identification du véhicule : WDB 906 657 1S 757 354

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS

(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATION ASSISES	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1			1	1		
Convoyeur	--	--			--	--		
Assis	19	15			19	15		
Siège avec assise relevable	--	--			--	--		
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant	--	1			--	1		
Accompagnateur(s) obligatoires(s)	--	--			--	--		
Debout	--a)	--a)	a)	a)	--b)	--b)	b)	b)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	20	17			20	17		

a) Suivant les limites d'exploitation fixées par de l'Article 71

b) Exceptionnellement, en application de l'article 75, à l'initiative de tout organisateur de services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves.

CONFIGURATION COUCHEES	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	I	J	K	L	M	N	O	P
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur								
Couchés								
Assis								
Accompagnateur obligatoire couché assis								
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) couchées assises								
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées								

Sous les réserves générales de l'Arrêté Ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIERES

e véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'Arrêté Ministériel susvisé.

es véhicules doivent être équipés d'une boîte de premier secours et d'une lampe autonome, hormis ceux affectés à un service visé à l'Article 74.

« Vitesse maximale 100 Km/h sur autoroute »

e Constructeur : EvoBus France S.A.S.

EVOBUS FRANCE SAS
Service Homologation
2 à 6, rue du Vignolle
95200 SARCELLES

Olivier FOUCOURT

Fait à Sarcelles,
Le 04/02/2013

ROGEON PNEUS ANGOULEME	ATTESTATION DE VERIFICATION PERIODIQUE EAD	Version: G Référence: FEAD006

Je soussigné (nom et prénom) FIEUTELOT Hervé, de l'atelier ROGEON PNEUS ANGOULEME, vérificateur qualifié sous le numéro TCP/23.X016261 19-12-2026 (*), certifie que l'éthylotest antidémarrage décrit ci-après ainsi que son fonctionnement et son installation ont été vérifiés par moi-même conformément aux règles applicables et aux instructions fournies par le fabricant du système.
(*) Dans le cadre d'une intervention volontaire à la demande du client, le N° et la date de qualification UTAC n'apparaissent pas sur cette attestation.

Numéro d'intervention : 8171 - Intervention volontaire à la demande du client : NON
Numéro d'ordre : 2062

DESCRIPTION DU VEHICULE :
Marque : MERCEDES BENZ
Numéro d'immatriculation : CQ-696-LJ
Numéro de série : WDB9066571S757354 - Type : M2
Kilométrage du véhicule : 440458 km

CLIENT FACTURE : TRANSDEV POITOU CHARENTES RUE LOUIS PERGAUD 16000 ANGOULEME - CLIENT UTLISATEUR : V.T.L.V.-VEOLIA TRANSPORT LOCATION DE VEHICULES 32 BLVD GALLIENI 92130 ISSY LES MOULINEAUX

DESCRIPION DE L'EAD :
Analyseur:
- Marque : DRAGER
- Type : INTERLOCK XT
- Numéro d'identification : ARDK-6285

Module de commande:
- Marque : DRAGER
- Type : INTERLOCK XT
- Numéro d'identification :ARCM-1440

Remarque : le combiné - analyseur devait-il être changé lors de cette intervention ? NON
Si OUI, description de la panne qui a nécessité l'échange du combiné analyseur :
Le client a t -i donné son accord pour changer le combiné analyseur ?
Si OUI le combiné analyseur a été changé, si NON l'intervention a été refusée

DATE DE LA PROCHAINE VERIFICATION PERIODIQUE : mois et année : 02/2027

ADRESSE DU VERIFICATEUR QUALIFIE :
ROGEON PNEUS ANGOULEME 490 route de Bordeaux 16000 ANGOULEME

Fait le 09-02-2026

Signature et cachet du vérificateur qualifié :

ROGEON PNEUS
SAS au capital de 480 000€
490, Rue de Bordeaux
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 91 35 36 (Lignes regroupées)
Télécopie 05 45 91 88 78
SIRET 319 619 995 00040 - FR 59 319 619 995